

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2020 – VOL.2 NO.7

POINTS STATUTAIRES

GOVERNANCE – La *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire* (appelée la « Loi sur la gouvernance ») a mis fin au mandat des commissaires le 8 février 2020.

Cette loi prévoit notamment que les fonctions du conseil des commissaires sont assumées par la directrice générale, et ce, du 8 février 2020 jusqu'à la formation du conseil d'administration, le 15 juin 2020.

La séance du 18 février est donc une séance publique ordinaire transitoire de la directrice générale, madame Dominique Lachapelle.

CORRESPONDANCE

Réception d'une lettre du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur autorisant l'ajout de 2 classes de maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2020-2021.

Réception d'une résolution du conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur en appui à la position du comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières concernant la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire*.

Réception d'une copie de la lettre transmise par le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur à Mélanie Dufresne, conseillère municipale du district du Vieux Saint-Jean pour demander une présence policière accrue aux entrées piétonnes de l'école, particulièrement sur la rue Mercier et Laurier afin de veiller au respect du code de sécurité routière applicable et pour la sécurité des élèves.

Réception d'une lettre de madame Caroline Gagnon, mairesse de la Ville de Marieville, en appui à la Commission scolaire des Hautes-Rivières dans la recherche d'un terrain pour une nouvelle école secondaire sur le territoire de la Ville de Marieville.

DOSSIERS D'INTÉRÊT

ADOPTION DE DEUX NOUVELLES POLITIQUES – La *Politique relative au transport scolaire* de la Commission scolaire (SOSTSP 01) ainsi que la *Politique de répartition des ressources financières* (RFP 03) ont été adoptées.

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – Le *Plan directeur, le Bilan des réalisations pour l'année 2018-2019 et la Programmation des investissements et des dépenses pour l'année 2019-2020* du Service des technologies de l'information ont été adoptés.

PLOMB DANS L'EAU – La firme EnviroServices Inc. a été retenue pour réaliser les tests de plomb dans l'eau dans les établissements de la CSDHR à la suite d'un processus d'appel d'offres public. Les tests d'analyse de l'eau visent à actualiser une directive du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le déploiement de cette opération se fera au cours des prochaines semaines.

GAZ NATUREL ET COÛT DE TRANSPORT – La directrice générale a autorisé la participation de la CSDHR à l'appel d'offres de Collecto pour l'acquisition de gaz naturel et le coût de transport d'une durée de deux ans.

DÉBARCADÈRE À L'ÉCOLE DE MONNOIR – Partenariat avec la Ville de Marieville afin d'effectuer des travaux pour améliorer la sécurité des élèves et des usagers lors de la circulation près de l'école De Monnoir.

INFO-PARENTS

COMITÉ DE PARENTS – Les séances du comité de parents pour l'année 2020 se tiendront à 19 h 15 à la bibliothèque de la polyvalente Marcel-Landry aux dates suivantes :

- 26 février 2020
- 1^{er} avril 2020;
- (extraordinaire);
- 6 mai 2020;
- 11 mars 2020;
- 3 juin 2020.

CONFÉRENCES – 19 février 2020 à 19 h, à l'auditorium de la polyvalente Marcel-Landry, sera présentée la conférence « *Les trésors cachés derrière la différence* » par la conférencière, Annie Brocoli.

22 février 2020, à 9 h, à l'École Marie-Rivier, porte 11 511, rue Pierre-Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu, une conférence portant sur le mandat humain et la transmission du patrimoine sera présentée par Me Laurent Fréchette, Notaire émérite. Me Fréchette fait figure d'autorité dans la protection et la transmission de patrimoine au bénéfice de personnes vulnérables.

26 mars 2020 à 19 h, à l'auditorium de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, sera présentée la conférence « *Gérer l'opposition et retrouver l'harmonie à la maison* » par le neuropsychologue Benoît Hammarrenger.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE